

NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 1 sur 11

N° d'anonymat :

EXAMEN ÉCRIT JEUNES ARBITRES - Session 1-2021 TRONC COMMUN

Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules "Tronc Commun" acquises au cours de votre formation Jeune Arbitre

Félicitations et bon travail.
La C.N.A.

L'épreuve qui suit est un questionnaire à **choix multiples**.

- **"Réponses à choix multiples"** : vous êtes invités à répondre par une proposition aux différentes questions posées en cochant la case correspondant à la bonne réponse
- **Il ne peut y avoir qu'une bonne réponse.**

Vous avez à répondre à 50 questions concernant les Règlements Généraux

- **Il est vivement conseillé d'éviter les ratures dans les réponses,**
- Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM

Les épreuves devant être "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur l'une quelconque d'entre-elles.

Le temps alloué pour répondre aux 50 questions est de trois quart d'heure :
0h45mn

IMPORTANT

Chacune des 50 questions vaut 1 point soit un total de 50 points

Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 35 points, correspondant à 14/20



1. Un des rôles de la CNA est de modifier les règlements des Championnats de France:
 - Vrai.
 - Faux.

2. Parmi les rôles suivants, lequel est de la prérogative du PCRA :
 - Corriger les examens d'arbitre dans sa région.
 - Former les arbitres formateurs.
 - Organiser et animer la formation continue des arbitres de sa région.

3. Un archer Poussin peut concourir avec :
 - Un arc classique ayant une puissance de 18 livres, marquée sur les branches.
 - Un arc nu ayant une puissance de 16 livres, marquée sur les branches.
 - Un arc à poulies ayant une puissance de 14 livres, marquée sur les branches.

4. En tir de parcours, pour respecter la sécurité, le cheminement des archers d'une cible à l'autre peut :
 - Partir à 90° de la dernière cible tirée.
 - Se poursuivre dans l'axe de tir de la dernière cible tirée, à condition que les archers ne soient plus visibles depuis le pas de tir.
 - Être dans une pente très glissante sans moyen de protection, tant que les archers quittent rapidement la zone de tir.

5. En tir en Campagne, les cibles sont :
 - De cinq couleurs (Blanc, Noir, Bleu, Rouge, Jaune).
 - Bleues et Rouges.
 - Noires et Jaunes.



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 3 sur 11

N° d'anonymat :

6. En Tir 3D, les cibles sont :

- Uniquement des blasons (papier) animaliers.
- Des cibles animalières volumétriques et des blasons (papier) animaliers.
- Uniquement des cibles animalières volumétriques.**

7. Un archer Poussin non surclassé :

- N'est pas autorisé à tirer en compétition officielle.
- Est autorisé à tirer en compétition Salle.**
- Est autorisé à tirer en compétition de Tir Nature.

8. Un archer Benjamin :

- Peut être surclassé en Minime.**
- Peut être surclassé en Junior.
- Ne peut jamais être surclassé.

9. Un licencié peut librement changer de club :

- Du 1° septembre au 31 octobre.
- Du 1° octobre au 30 novembre.**
- Du 1° novembre au 31 décembre.

10. Un contrôle antidopage :

- Peut intervenir uniquement sur un Championnat (Départemental, Régional ou de France).
- Peut intervenir sur toute compétition.**
- Ne peut intervenir sur les compétitions que s'il a été annoncé au préalable.



11. Un archer appelé pour un contrôle antidopage :

- Peut refuser de s'y soumettre sans conséquence.
- Peut demander que le contrôle soit reporté de quelques heures (3 heures maximum).
- Est considéré comme ayant un contrôle antidopage positif s'il refuse de s'y soumettre.

12. Un archer valide qui a une entorse de cheville, vous demande s'il peut disposer d'un agent pour se rendre à la cible à sa place :

- Vous acceptez à condition que l'archer ne se rende pas à la cible également.
- Vous lui indiquez qu'il ne peut pas tirer dans ces conditions car il n'est pas classé en handisport.
- Vous lui imposez de se rendre à la cible sous peine de disqualification.

13. En tir en Salle, lors de l'attribution des cibles aux concurrents, vous devez vous assurer :

- Que les archers d'une même cible soient tous de la même catégorie d'âge.
- Qu'il n'y a pas plus de 2 archers du même club sur une même cible.
- Qu'il n'y a pas plus de 2 archers arc à poulies sur une même cible.

14. Les feuilles de marque :

- Doivent être vérifiées par l'archer à la fin de chaque volée.
- Doivent obligatoirement être signées par un arbitre à la fin de la compétition.
- Ne doivent pas être doublées s'il y a une feuille de marque électronique (tablette).

15. Les invitations (mandats) doivent indiquer :

- Le nom des arbitres.
- L'heure d'inspection du matériel.
- Les tarifs de la restauration proposée.



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 5 sur 11

N° d'anonymat :

16. Avant l'âge de 8 ans, un Poussin peut participer à une compétition officielle, s'il possède un certificat médical de sur-classement établi par son médecin :

- Vrai
- Faux

17. Le double sur-classement :

- Est autorisé pour passer de la catégorie Senior 3 à la catégorie Senior 1.
- Est autorisé pour passer de la catégorie Cadet à la catégorie Senior 1.
- Est toujours interdit.

18. Le rôle du Directeur des Tirs (DoS) est entre autres de :

- Contrôler le matériel des archers.
- Désigner le vainqueur d'un match.
- S'assurer du respect de la sécurité.

19. Le matériel d'un arbitre doit obligatoirement comprendre :

- Une pige pour mesurer la hauteur des ors.
- Un chronomètre.
- Un peson pour vérifier la puissance des arcs à poulies.

20. Lorsqu'un arbitre intervient pour le jugement d'un cordon :

- Il doit demander à qui appartient la flèche.
- Il peut faire retirer les autres flèches de la cible pour mieux voir le cordon.
- Il doit utiliser sa loupe pour regarder des 2 côtés de la flèche.

21. Un archer qui doit rattraper 4 flèches en TAE, dispose de :

- 80 secondes.
- 120 secondes.
- 160 secondes.



22. Il est possible d'obtenir un écusson « Marcassin » lors d'une compétition de Tir Nature ainsi que lors d'une compétition de Tir en Campagne :
- Vrai**
 - Faux
23. Les panneaux de secours utilisés en cas de panne du système électronique de gestion des tirs, doivent présenter:
- Une face Jaune et une face Rouge.
 - Une face Jaune et une face Verte.**
 - Une face Verte et une face Rouge.
24. Un archer en situation de handicap qui a tiré selon les indications de sa carte de classification, à 15m et sur un blason de 60cm, vous demande de signer sa feuille de marque après la remise des récompenses :
- Vous signez simplement la feuille de marque.
 - Vous signez la feuille de marque en précisant la distance à laquelle il a tiré et la taille du blason utilisé.**
 - Vous refusez de signer sa feuille de marque car il n'a pas tiré dans les conditions de la FFTA.
25. En tir par équipe, un archer en fauteuil :
- Peut rester sur la ligne de tir, mais doit donner un signal pour le relais.**
 - Doit retourner derrière la ligne de 1m après avoir tiré ses deux flèches.
 - Ne peut pas participer à un tir par équipe.
26. Avant une compétition les licences sont contrôlées :
- Par le greffe qui informe l'arbitre responsable de tout problème**
 - Par l'arbitre responsable
 - Ne sont plus contrôlées lorsque les compétitions sont gérées par Result Arc



27. Lorsque la compétition est terminée l'arbitre responsable envoie son rapport d'arbitrage au PCRA :

- Lorsqu'il y a eu un problème durant la compétition
- S'il en a envie
- Systématiquement**

28. Lorsqu'un archer participe à plusieurs départs d'une même compétition :

- Seul son premier score est pris en compte pour le classement de la compétition**
- Seul son meilleur score est pris en compte pour le classement de la compétition
- Seul son meilleur score est pris en compte pour le classement national

29. En tant que jeune arbitre vous pouvez :

- Être responsable de toutes les compétitions
- Être responsable de compétitions dans votre option
- Être responsable de compétitions jeunes dans votre option**

30. L'arbitre jeune peut arbitrer :

- Tous les concours adultes
- Les concours adultes jusqu'au Championnat Départemental**
- Les concours adultes jusqu'au Championnat Régional

31. Pour pouvoir organiser une compétition après deux ans d'existence, un club métropolitain doit avoir au moins :

- Un arbitre fédéral en activité dans l'option du concours
- Un jeune arbitre diplômé**
- Deux arbitres fédéraux



32. Un arbitre est déclaré inactif :

- S'il n'a pas effectué au moins deux arbitrages lors de l'année sportive précédente
- S'il n'a pas fait signer sa carte d'arbitre
- S'il n'a pas effectué au moins un arbitrage lors de l'année sportive précédente

33. Les publicités sur les vêtements, hors maillots, sont limitées à :

- 350 cm²
- 400 cm²
- 450 cm²

34. Un archer :

- Est autorisé à tirer alternativement avec deux arcs classiques lors d'un même départ d'une compétition
- N'est pas autorisé à tirer alternativement avec deux arcs classiques lors d'un même départ d'une compétition
- Est autorisé à tirer alternativement avec un arc classique et un arc à poulies lors d'un même départ d'une compétition

35. Lors d'une compétition dominicale en salle comportant plusieurs départs, un arbitre peut participer à la compétition :

- En aidant au contrôle des cordons entre deux tirs, en aidant si besoin
- S'il y a suffisamment d'arbitres pour arbitrer la compétition
- En gardant sa tenue d'arbitre

36. Lors d'une compétition dominicale en tir de parcours comportant plusieurs départs, un arbitre :

- Peut participer à tous les départs
- Peut participer au premier départ s'il n'a pas vérifié le parcours
- Peut participer au premier départ en ayant vérifié le parcours



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 9 sur 11

N° d'anonymat :

37. Lors de la phase d'échauffement le coach peut accompagner son arbitre :

- Jusqu'à la ligne d'arc
- Dans la zone de repos
- Jusqu'aux cibles

38. Le jury d'appel, lorsqu'il statue sur un cas, est composé de :

- 3 membres
- 4 membres
- 5 membres

39. Le jury d'appel est nommé par :

- Le président du club organisateur
- L'arbitre responsable de la compétition
- Le DOS (directeur des tirs)

40. Pour déposer une réclamation un archer ou une équipe dispose au maximum de :

- 5 minutes après la fin de la compétition
- 10 minutes après la fin de la compétition
- 15 minutes après la fin de la compétition

41. Une réclamation pour le jury d'appel doit être déposée auprès :

- Du président du club organisateur
- Du président du jury d'appel
- De l'arbitre responsable de la compétition

42. Les interprétations et les décrets prévalent sur le livre des règlements :

- Vrai
- Faux



NOM : Prénom : N° d'anonymat :

Page 10 sur 11

N° d'anonymat :

43. Pour tirer 3 flèches en salle, le temps est limité à :

- 1mn30
- 2mn
- 2mn30

44. Pour tirer 6 flèches en TAE le temps est limité à :

- 3mn
- 4mn
- 6mn

45. Lors d'une compétition sur cible, vous voyez les archers qui déposent la feuille de marque au pied de la cible :

- Vous intervenez et déplacez la feuille de marque car vous jugez qu'il y a risque d'accident
- Vous intervenez et déplacez la feuille de marque en expliquant le risque d'accident aux archers
- Vous n'intervenez pas

46. Laquelle de ces affirmations est correcte :

- Il n'y a pas d'overdraw pour un BB
- L'overdraw d'un BB est de 2cm
- L'overdraw d'un arc classique est de 8cm

47. Un archer né en mars 2008 est pour la saison 2021 classé en :

- Benjamin
- Minime
- Cadet



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 11 sur 11

N° d'anonymat :

48. Un archer né en novembre 2008 est pour la saison 2021 classé en :

- Benjamin
- Minime**
- Cadet

49. Pour toutes les disciplines qui ont un championnat sélectif pour le Championnat de France, la sélection se fait :

- Avec les 3 derniers scores de l'archer de la saison sportive
- Avec les 3 meilleurs scores de l'archer de la saison sportive**
- Avec les 2 meilleurs scores de l'archer de la saison sportive

50. Si un archer déclare abandonner lors d'une compétition dominicale :

- Son score ne compte ni pour le classement de la compétition ni pour le classement national
- Son score compte pour le classement de la compétition mais pas pour le classement national
- Son score compte pour le classement de la compétition et pour le classement national**

